



Les points d'apport volontaire



Conteneur à verre : pour les emballages en verre



Bouteilles en verre : alcool, bière, jus de fruit, soupes, etc.

Les objets en verre, tels les plats, les assiettes, les verres à boire et ampoules ne se mettent pas dans ces containers car ils ne sont pas fabriqués avec la même pâte à verre.



Pots en verre : confiture, mayonnaise, cornichons, légumes, etc.

Les flacons de parfums sont aussi à jeter dans les conteneurs à verre.



Conteneur à papier



Journaux



Magazines



Prospectus et publicités